



Cabinet du ministre d'Etat

Paris, le mercredi 11 février 2009

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Jean-Louis BORLOO confirme la ligne à grande vitesse Provence-Alpes-Côte d'Azur et fixe un calendrier

Jean-Louis BORLOO, ministre d'Etat, ministre de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du Territoire, Dominique BUSSEREAU, secrétaire d'Etat chargé des Transports, et Hubert FALCO, secrétaire d'Etat chargé de l'Aménagement du Territoire, ont réuni, ce mercredi 11 février, les élus de la région Provence-Alpes Côte d'Azur pour étudier les conditions de poursuite du projet de Ligne à Grande Vitesse Provence-Alpes Côte d'Azur (LGV PACA).

Etaient présents, Michel VAUZELLE, président du Conseil régional PACA, Eric CIOTTI, président du Conseil général des Alpes-Maritimes, Horace LANFRANCHI, président du Conseil général du Var, Jean-Noël GUERINI, président du Conseil général des Bouches-du-Rhône, Jean-Claude GAUDIN, maire de Marseille, Eugène CASELLI, président de la Communauté urbaine de Marseille, Maryse JOISSAINS-MASINI, maire d'Aix-en-Provence et présidente de la Communauté d'agglomération du Pays d'Aix, Christian ESTROSI, maire de Nice et Robert CALCAGNO, conseiller transport de la Principauté de Monaco.

#### **A l'issue de la réunion le consensus suivant a été dégagé :**

- Inscrit dans la loi Grenelle I, **ce projet est un projet majeur**. Il doit participer à la constitution de l'arc méditerranéen Barcelone–Marseille–Gênes et fait partie des 2 000 km de lignes à grande vitesse dont le France se munira à l'horizon 2020. **Il sera réalisé sans retard**.
- Mise en place d'un secrétariat permanent sous la responsabilité de Yves COUSQUER, Ingénieur Général des Ponts et Chaussées. Il associera l'ensemble des parties prenantes, remettra un rapport mensuel et un **rapport définitif le 15 juin 2009**.

.../...

Il étudiera la faisabilité précise de chacun des deux tracés Métropoles du Sud d'une part et Côte d'Azur avec débranchement à Aix TGV d'autre part. Il étudiera notamment, pour le premier tracé les traversées des agglomérations de Marseille et de Toulon et pour le second l'insertion dans l'agglomération aixoise et dans le département du Var. Pour les deux tracés, l'insertion dans le département des Alpes-Maritimes sera étudiée. L'hypothèse d'un tracé plus au Nord fera aussi l'objet d'une évaluation.

- **Un choix de tracé sera annoncé avant le 30 juin 2009** à la suite d'une nouvelle réunion qui sera fixée aux environs du 15 juin.  
Le ministre d'Etat s'est engagé à ce que le projet se réalise en tout état de cause dans le respect des populations des zones traversées et avec une protection complète de la biodiversité.
- **Un plan de financement sera proposé avant le 31 décembre 2009.**

---

**Contacts presse :**

Cabinet de Jean-Louis BORLOO	01 40 81 72 36
Cabinet de Dominique BUSSEREAU	01 40 81 77 34
Cabinet d'Hubert FALCO	01 40 81 34 21

---